

JEAN-PIERRE CHANGEUX, *L'homme neuronal* (1983)

§1. Le cerveau de l'homme se compose de milliards de neurones reliés entre eux par un immense réseau de câbles et connexions. Dans ces « fils » circulent des impulsions électriques ou chimiques intégralement descriptibles en termes moléculaires ou physico-chimiques, et tout comportement s'explique par la mobilisation interne de cet ensemble de cellules nerveuses. Cette dernière proposition a été étendue, à titre d'hypothèse, à des processus de caractère « privé » qui ne se manifestent pas nécessairement par une conduite « ouverte » sur le monde extérieur. Il peut s'agir de sensations ou perceptions, de l'élaboration d'images de mémoire ou de concepts, de l'enchaînement des objets mentaux en « pensée ».

§2. Bien que l'on soit encore loin de disposer de techniques qui permettent de répertorier les assemblées de neurones mises à contribution par un objet mental particulier, la caméra à positrons^[1] crée déjà la possibilité de les « entrevoir » à travers la paroi du crâne.

§3. L'identification d'événements mentaux à des événements physiques ne se présente donc en aucun cas comme une prise de position idéologique, mais simplement comme l'hypothèse de travail la plus raisonnable et surtout la plus fructueuse.

§4. Le moment historique que nous traversons rappelle celui où s'est trouvée la biologie avant la dernière guerre mondiale. Les doctrines vitalistes^[2] avaient droit de cité, même parmi les scientifiques. La biologie moléculaire les a réduites au néant. Il faut s'attendre à ce qu'il en soit de même pour les thèses spiritualistes et leurs divers avatars « émergentistes^[3] ».

NOTES

[1] **Caméra à positrons** : appareil permettant de détecter l'activité cérébrale à partir de la circulation sanguine et de reconstituer une image de ce qui se passe dans le cerveau. Aujourd'hui, la technique utilisée est l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique).

[2] **Vitalisme** : doctrine en biologie qui affirme que le vivant se distingue de l'inanimé (le non-vivant) par une force immatérielle ou un principe vital. On oppose le vitalisme au mécanisme (aujourd'hui dominant en biologie), qui conçoit le vivant comme fonctionnant de manière mécanique et matérielle, sans intervention d'un principe vital et immatériel.

[3] **Émergentisme** : doctrine en philosophie de l'esprit qui affirme que la conscience et les autres phénomènes mentaux sont des propriétés qui naissent du cerveau, qui sont causées par l'activité des neurones mais qui s'en distinguent. La complexité de l'activité matérielle des neurones dans le cerveau donnerait donc naissance à des propriétés mentales immatérielles.

1. Quelle thèse défend J. P. Changeux dans le premier paragraphe à propos des comportements humains ?

2. Comment J. P. Changeux justifie-t-il cette thèse dans la suite du texte :

a. Quel est son argument scientifique ?

b. Quelle est la thèse adverse et qu'est-ce qu'il lui reproche implicitement ?

HENRI BERGSON, *L'énergie spirituelle* (1919)

§1. Je vous dirai donc qu'un examen attentif de la vie de l'esprit et de son accompagnement physiologique m'amène à croire que le sens commun a raison, et qu'il y a infiniment plus, dans une conscience humaine, que dans le cerveau correspondant.

§2. Celui qui pourrait regarder à l'intérieur d'un cerveau en pleine activité, suivre le va-et-vient des atomes et interpréter tout ce qu'ils font, celui-là saurait sans doute quelque chose de ce qui se passe dans l'esprit, mais il n'en saurait que peu de chose. Il en connaîtrait tout juste ce qui est exprimable en gestes, attitudes et mouvements du corps, ce que l'état d'âme contient d'action en voie d'accomplissement, ou simplement naissante : le reste lui échapperait. Il serait, vis-à-vis des pensées et des sentiments qui se déroulent à l'intérieur de la conscience, dans la situation du spectateur qui voit distinctement tout ce que les acteurs font sur la scène, mais n'entend pas un mot de ce qu'ils disent. Sans doute, le va-et-vient des acteurs, leurs gestes et leurs attitudes, ont leur raison d'être dans la pièce qu'ils jouent ; et si nous connaissons le texte, nous pouvons prévoir à peu près le geste ; mais la réciproque n'est pas vraie, et la connaissance des gestes ne nous renseigne que fort peu sur la pièce, parce qu'il y a beaucoup plus dans une fine comédie que les mouvements par lesquels on la scande.

1. Quelle thèse sur la conscience défend H. Bergson dans le premier paragraphe ?

2. Expliquez en quoi le second paragraphe :

a. Réfute l'argument scientifique de J. P. Changeux dans le texte précédent.

b. Apporte un autre type d'argument, philosophique et non scientifique.

HENRI BERGSON, *La Conscience et la Vie* (1933)

§1. Comment n'est pas frappé du fait que l'homme est capable d'apprendre n'importe quel exercice, de fabriquer n'importe quel objet, enfin d'acquérir n'importe quelle habitude motrice, alors que la faculté de combiner des mouvements nouveaux est strictement limitée chez l'animal le mieux doué, même chez le singe ? La caractéristique cérébrale de l'homme est là. Le cerveau humain est fait, comme tout cerveau, pour monter des mécanismes moteurs et pour nous laisser choisir parmi eux, à un instant quelconque, celui que nous mettrons en mouvement par un jeu de déclic. Mais il diffère des autres cerveaux en ce que le nombre des mécanismes qu'il peut monter, et par conséquent le nombre des déclics entre lesquels il donne le choix, est indéfini.

§2. Or, du limité à l'illimité il y a toute la distance du fermé à l'ouvert. Ce n'est pas une différence de degré, mais de nature. Radicale est la différence entre la conscience animale, même le plus intelligent, et la conscience humaine. Car la conscience correspond exactement à la puissance de choix dont l'être vivant dispose. Elle est coextensive à la frange d'action possible qui entoure l'action réelle : Conscience est synonyme d'invention et de liberté. Or chez l'animal, l'invention n'est jamais qu'une variation sur le thème de la routine. Enfermé dans les habitudes de l'espèce, il arrivera sans doute à les élargir par son initiative individuelle, mais il n'échappe à l'automatisme que pour un instant, juste le temps de créer un automatisme nouveau : les portes de sa prison se renferment aussitôt ouvertes : en tirant sur sa chaîne il ne réussit qu'à l'allonger. Avec l'homme, la conscience brise la chaîne. Chez l'homme et chez l'homme seulement, elle se libère.

1. Quelle différence Bergson établit-il entre un cerveau humain et un cerveau animal dans le premier paragraphe ?
2. Comment Bergson définit-il la conscience dans le second paragraphe ?
3. Au début du second paragraphe, Bergson dit : « *Or, du limité à l'illimité il y a toute la distance du fermé à l'ouvert. Ce n'est pas une différence de degré, mais de nature.* ». Expliquez cette idée qui compare la conscience animale et la conscience humaine.

INTRODUCTION À LA MÉTHODE DE L'EXPLICATION DE TEXTE**EMMANUEL KANT, *Anthropologie du point de vue pragmatique* (1798)**

Posséder le *Je* dans sa représentation : ce pouvoir élève l'homme infiniment au-dessus de tous les autres êtres vivants sur la terre. Par là, il est une personne ; et grâce à l'unité de la conscience dans tous les changements qui peuvent lui survenir, il est une seule et même personne, c'est-à-dire un être entièrement différent, par le rang et la dignité, de choses comme le sont les animaux sans raison, dont on peut disposer à sa guise ; et ceci, même lorsqu'il ne peut pas dire *Je*, car il l'a dans sa pensée ; ainsi toutes les langues, lorsqu'elles parlent à la première personne, doivent penser ce *Je*, même si elles ne l'expriment pas en un mot particulier. Car cette faculté (de penser) est l'entendement. Il faut remarquer que l'enfant, qui sait déjà parler assez correctement, ne commence qu'assez tard (peut-être un an après) à dire *Je* ; avant, il parle de soi à la troisième personne (« *Charles veut manger, marcher* », etc.) ; et il semble que pour lui une lumière vienne de se lever quand il commence à dire *Je* ; à partir de ce jour, il ne revient jamais à l'autre manière de parler. Auparavant, il ne faisait que se sentir ; maintenant, il se pense.

Après avoir lu, surligné et annoté le texte, vous répondrez à ces questions dans l'ordre qui vous convient le mieux :

1. Quelle est la **thèse** (idée principale) que défend l'auteur ?
2. Quelle est la **question principale** à laquelle répond cette thèse ?
3. Quel(s) **argument(s)** appuie(nt) la thèse ?
4. Quel(s) **exemple(s)** illustre(nt) la thèse ou les arguments ?
5. Dégagez la **structure argumentative** du texte (l'ordre logique des idées du texte).
6. Quel **problème** intéressant à discuter trouvez-vous dans ce texte ? Formulez-le précisément sous forme d'alternative, puis prolongez ce problème par un **enjeu** général.

JOËLLE PROUST, *Les Animaux pensent-ils* ? (2010)

Un vif débat interdisciplinaire se déroule aujourd'hui autour de la conscience animale. Les animaux pensent-ils ? Sont-ils conscients ? La question a une signification immédiate en biologie. Il s'agit de savoir par quelles étapes l'esprit humain s'est formé, et en quoi il se distingue de celui de ses proches cousins les primates non humains. Mais elle conditionne aussi l'action juste face aux animaux. S'ils sont conscients, ne faut-il pas les traiter autrement que nous ne l'avons fait depuis des siècles : comme des bêtes de somme, des esclaves, des cibles vivantes et, bien sûr, comme des fournisseurs de viande, de peaux, de médicaments ? Le bien-être des animaux domestiques est devenu un thème de recherche collectif à finalité non seulement philosophique, biologique, mais aussi éthique, juridique et politique. N'y a-t-il pas « peur » et « frustration » chez l'animal de ferme ? Doit-on respecter un droit des animaux dans l'industrie alimentaire ? Les grands singes peuvent-ils être entassés dans des zoos sans considération de leurs capacités à se représenter leurs propres états ? Ont-ils, du fait de leurs capacités cognitives, un droit au plaisir et à la liberté qu'on peut refuser aux autres animaux ?

1. Pourquoi la question de la présence d'une conscience chez les animaux est-elle réellement importante, selon Joëlle Proust ?
2. Utilisez les arguments de ce texte pour répondre, dans un paragraphe argumenté, à l'affirmation de Kant dans son texte : l'être humain est « *un être entièrement différent, par le rang et la dignité, de choses comme le sont les animaux sans raison, dont on peut disposer à sa guise* ».